Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNEXE 1
A transmettre pour le 13 mars 2017
auprès de votre IEN

Année scolaire 2017-2018
Demande de travail à temps partiel de droit

académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Alpes-de-Haute-Provence
éducation nationale

Pôle de Gestion des Ressources Humaines et des Moyens

Référence
Imprimé tempspartiel de droit
Dossier suivi par
Sandra Richelme
Téléphone
04 92 36 68 66
Fax
04 92 36 68 68
Mél.
ce.pgrhm04
@ac-aix-marseille.fr

Avenue du Plantas
04 004 Digne-les-Bains

☐ Demande initiale ☐ Renouvellement ☐ Changement de quotité
NOM : ……Prénom : ……Grade : ……..…
Téléphone (obligatoire) :……
Affectation actuelle : école + commune (si poste de direction, indiquer le nombre de classes) : ……

Sollicite pour la rentrée scolaire 2017-2018 un temps partiel de droit :

DANS UN CADRE HEBDOMADAIRE

☐ Naissance ou adoption d'un enfant
Joindre les justificatifs
☐ Création ou reprise d'entreprise
Joindre les justificatifs
☐ Soins
Joindre les justificatifs
☐ Situation de handicap
Joindre les justificatifs

Quotité demandée	Quotité accordée et rémunérée	Choix (Cochez la case)
50 %	**50 %**	
75 %	**De 70.8 % à 79.2 %**	

DANS UN CADRE ANNUALISE

TEMPS PARTIEL ANNUALISE (*50 %*)
Je désire travailler (cochez la case) :
☐ 1ère période ( ) ☐ 2ème période ( ).....
Identité du binôme (***à trouver par vos soins***) : NOM
Prénom :
et m'engage à occuper les fonctions du poste choisi (occupé par les deux enseignants) :
Ecole de……

TEMPS PARTIEL ANNUALISE (80%)	Quotité accordée et rémunérée	Choix
(soit 7 semaines travaillées à temps plein et 29 semaines travaillées à 80 % soit une journée de libérée par semaine)	**85.7 %**	

*Je prends note que l'autorisation d'assurer un service à temps partiel ne peut être donnée que pour une période correspondant à **une année scolaire** et renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 années. Par contre, il peut être accordé en cours d'année à l'issue immédiate d'un congé pour maternité, d'adoption, de paternité, parental ou pour donner des soins à un tiers.*

SURCOTISATION : Uniquement dans le cas d'un temps partiel pour donner des soins : Souhaitez-vous surcotiser ? oui ☐ non ☐
Si oui, une simulation de calcul vous sera adressée avant confirmation de votre part.

A Le
(Signature)

****

Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale :
☐ Favorable ☐ Défavorable (à motiver) A Le
(Signature)